

Voici les évènements et les informations du premier semestre 2011

BUDGET 2011

Le 21 avril dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour élaborer le budget 2011. Après l'approbation du compte administratif 2010, le budget 2011 a été voté à l'unanimité des membres présents

> section fonctionnement : **653 298 €**

> section investissement : **437 578 €**

Les taux des trois taxes communales n'ont pas été augmentés (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti).

AGENTS TECHNIQUES COMMUNAUX

Mademoiselle **Marylin Michel** a été recrutée en CDD de 6 mois pour remplacer Bruno Galler, qui travaillait au service technique depuis 2004. Elle a pour mission première d'assurer l'entretien des espaces verts et le fleurissement de la commune.

Serge Castro Reis en poste depuis 4 ans s'occupe prioritairement de l'entretien des bâtiments communaux.

Thierry Vis, agent technique depuis 15 ans, est plus particulièrement missionné pour l'entretien de la voirie.



RPI SORT-GARREY

Les effectifs scolaires du RPI de Sort-Garrey n'en finissent pas de croître !... En effet, dès la rentrée scolaire 2011, le nombre d'enfants accueillis a atteint un record avec 107 élèves. Ceci a permis l'ouverture d'une cinquième classe que nous conserverons certainement à la rentrée prochaine puisqu'en janvier l'effectif a grimpé à 111 enfants et que cette ascension s'est poursuivie en avril avec 116 élèves au compteur. A l'heure où nous imprimons ce papier, l'effectif prévisionnel pour la rentrée 2011-2012 est de 120 enfants.

ACQUISITION FONCIERE

La commune s'est portée acquéreuse d'un terrain constructible situé dans le bourg, mis en vente par Monsieur Marcel Commarieu. Ce terrain de 1642 m², qui jouxte le groupe "atelier communal - écoles", est localisé dans la zone soumise au droit de préemption. Après délibération, le conseil municipal a unanimement voté pour l'exercice de ce droit. La vente a donc été réalisée pour un montant de 63000 €, en conformité avec l'estimation des domaines.



UN NOUVEL OUTIL FINANCIER

Le conseil municipal a institué une taxe communale, due par le propriétaire vendeur, sur la vente de terrains devenus constructibles situés en zone U. L'objectif de cette mesure est de donner aux communes qui le souhaitent des ressources financières supplémentaires pour faire face aux dépenses publiques d'aménagement des zones à urbaniser.

LA VIE ASSOCIATIVE

Un dispositif de location des salles communales est en application depuis le 1^{er} juin. Une convention de location a été mise en place pour une meilleure utilisation et un respect de ces lieux.

Des documents ayant trait à la sécurité et à l'utilisation du matériel seront remis aux locataires privés ainsi qu'à chaque président d'associations.

Certaines de ces consignes feront l'objet d'un affichage spécifique.

Pour les particuliers, un état des lieux est établi par un élu en présence du locataire, avant et après occupation.

LA VOIRIE COMMUNALE

Le chemin de **Berdoyes** a été rénové, les cailloux ont laissé la place à un revêtement tri-couches réalisé par l'entreprise Lafont (8790 €).

Les fossés des routes, de la **Forêt**, de **Garrey**, de **Cassiaou**, du **Luy**, et de **Habernet**, ont été partiellement rafraîchis par l'entreprise Laloubère (1408 €).

Le busage sous la route d'**Ourdize**, très fortement endommagé lors des pluies torrentielles de 2008 (photo) puis remis en état, a été renforcé au niveau des têtes de pont.



PLACE DES COURSES

Afin de protéger le sol nouvellement stabilisé de cette place, des potelets ont été installés aux deux entrées pour en limiter l'accès aux seuls véhicules légers et aux deux roues. La même opération a été effectuée sur le parking situé en bordure du Luy.



LES TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Pergola



La terrasse jouxtant la pergola est terminée en terme d'accès. Un escalier a été ajouté côté quiller ainsi que deux chemins en cailloux qui permettent d'y accéder, le tout étant réalisé en régie (par le service technique). Les prochains travaux consisteront en la construction d'un cheminement le long de la berge Est de l'étang, pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder facilement à la pergola.

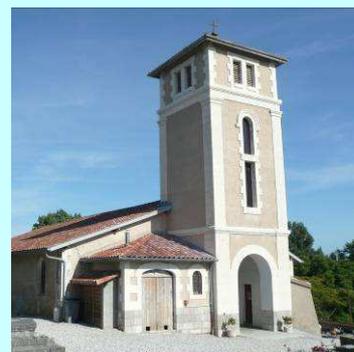
Salle polyvalente

Un local de rangement a été créé dans le hall d'entrée. Il se substitue à la réserve située dans l'angle Est de la salle et s'adresse principalement aux associations qui entreposaient là leur matériel. Sa situation entre les vestiaires et la salle, nous paraît plus adaptée. La réserve servira exclusivement de rangement pour du matériel communal, notamment les tables et les bancs.

Eglise

La toiture en ardoise du clocheton, dans lequel est construit l'escalier accédant aux cloches, a été rénovée par l'entreprise Toits zinc (6 270 €).

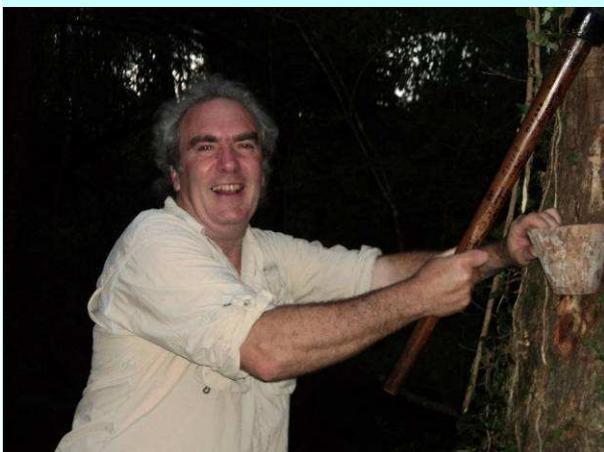
Nos agents techniques ont assuré l'embellissement du clocher et des murs de façade. A l'aide d'une nacelle élévatrice (Serge et Thierry ont acquis la formation CACES nécessaire), le crépis et les pierres d'angle ont été débarrassés des salissures dues à la pollution et à l'usure du temps, puis traités contre l'humidité et les mousses (coût des produits utilisés : 1510 €).



Le résultat est éloquent

DE LA CHALOSSE A LA MAREMNE

Sa grande silhouette arpentait nos forêts communales depuis 1984, il avait affronté Martin en 1999, Klaus en 2009 et, depuis 2010, les attaques de scolytes. Responsable de la gestion de 15 forêts communales et d'une forêt sectionnale, il avait au fil du temps tissé un lien très chaleureux avec la commission forêt dirigée successivement par Roger Lorreyte puis Pascal Bernadet. Gérard Blake est parti gérer pins et chênes liège de la forêt de Seignosse. La surveillance des dunes lui permettra également d'affirmer ses talents de cavalier. Nous lui souhaitons bon vent sur la côte landaise.



BOIS DE CHAUFFAGE

Sur les 519 stères de bois mis en vente l'été dernier (conséquence de la tempête Klaus) pour les particuliers sortois, 243 ont trouvé acquéreurs pour 7812 €.

Il reste donc 276 stères à disposition

Le stère (bois coupé à 2m) est vendu 30 € à retirer en bordure de parcelle ou 35 € livré au domicile

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie.

Attention, il n'y aura pas de bois d'affouage (ni chablis, ni tête) cette année.



DES BANCS ET DES TABLES

La commune possède un nombre conséquent de tables et de bancs, stockés sous la maternelle, mis à la disposition des associations ou loués à des particuliers sortois. Chaque repas ou manifestation nécessitait un tracteur et sa remorque pour transporter ce matériel vers la salle polyvalente. Désormais, ces tables et bancs sont rangés dans cette salle.



A cet effet, la commune a acquis des chariots industriels désaffectés que nos agents techniques ont transformés en modules de rangement et de transport. Ces modules, qui peuvent contenir 15 tables ou 30 bancs, sont stockés dans l'ancienne réserve à ballons.

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES



Quarante et un sortois ont été formés aux gestes de premier secours entre octobre 2010 et février 2011. Le montant de la formation s'est élevé à 1640 € soit 40 € par personne.

La commune s'est dotée d'un défibrillateur qui est installé sous le sous le porche d'entrée de la salle polyvalente. Nous avons pu l'acquérir pour 1852 € grâce à un achat groupé initié par l'association des maires des Landes.

La remise des diplômes par Madame Servières s'est déroulée le samedi 18 juin dernier.

UNE VOITURE INDESIRABLE

Début janvier, la route du Luy a sauvagement servi de décharge par la faute d'un automobiliste dacquois qui s'est débarrassé de son véhicule, dans ce qu'il croyait être un petit coin tranquille de Chalosse... Non seulement il abandonna son véhicule, mais celui-ci était rempli d'un "bric à brac" dont la destination finale ne pouvait être qu'une déchetterie digne de ce nom ! Après deux courriers recommandés dont la seule réponse fut un retour d'accusé de réception pour le deuxième, la municipalité dut se rendre à l'évidence, ce personnage peu scrupuleux n'entendait pas coopérer. Un procès verbal fut alors dressé par notre garde ONF, Gérard Blake, contre le propriétaire. Puis, s'appuyant sur les renseignements fournis par les services administratifs concernés, la commune fit enlever ce qui n'était plus qu'une épave, dans le respect des lois en vigueur.



ELAGAGE

Une campagne d'élagage va être lancée courant deuxième semestre 2011 dans notre commune. Les propriétaires concernés seront avisés en août par courrier. Aussi, nous vous rappelons que les routes communales doivent être dégagées à l'aplomb de leur emprise sur une hauteur de 5 mètres.

PROCHAINES MANIFESTATIONS EN 2011

- 17 juillet** méchoui des Aînés
- 23 juillet** concours de pétanque licenciés
repas en soirée
Colverts pétanque
- 5 au 8 août** fêtes patronales
Comité des fêtes et associations
- 4 septembre** ball-trap de l'ACCA
- 11 septembre** vide grenier des Aînés
- 17 septembre** festi-asso
fêtes des associations
- 24 septembre** fête sportive de l'Elan chalossais
- 16 octobre** coupe féminine des Landes
1/2 finales et finale
Colverts pétanque
- 22 octobre** concours de pétanque licenciés
en triplettes
Colverts pétanque

LE SIETOM EN LIGNE (sietomdechalosse.fr)

Le 2 mai 2011, le SIETOM a ouvert son site internet. Vous y trouverez des renseignements sur l'usine de Caupenne et son fonctionnement, les emplacements des points-tris, les horaires d'ouverture des déchetteries et les règles pour un bon tri sélectif. Pour vous éviter les interrogations quotidiennes, lorsque vous êtes sur le point de remplir votre poubelle, la municipalité joint à ce journal une fiche explicative qui vous guidera pour le tri efficace de vos déchets.

RESULTATS DE L'ENIGME DES PHOTOS TRONQUEES DU "OUN NE SOUM" N°28



Place des courses



Carrefour des écoles



Eglise



Quiller



Carrefour des écoles



Place des courses



Gîte



Devant la mairie



Carrefour de Lehitte



Deversoir de l'étana